

# La Fondation du patrimoine s'engage pour les fontaines

Élus et habitants d'Argiusta-Moriccio se sont récemment retrouvés sur la place de Basa pour la présentation du projet de réhabilitation des fontaines du village avec le concours de la Fondation du patrimoine.

À cette occasion, Paul-Jo Caïtucoli, maire, a accueilli Thierry Rovere, chargé de mission auprès de cet organisme, Katia Maiboroda, directrice du Conseil d'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement de Corse-du-Sud (CAUE), et Jean Marini qui a restauré plusieurs fontaines et en a dessiné d'autres...

Engagée dans la valorisation de son patrimoine, la commune souhaite poursuivre la réhabilitation de ses fontaines avec le concours de la Fondation du patrimoine,



une fondation reconnue d'utilité publique qui œuvre, depuis la création de sa délégation en Corse en 1999, « à la restauration, à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine public et privé de l'île, essentiellement rural ».

## Basa et Funtanone pour commencer

Les fontaines sont ainsi un élément important de ce patrimoine des villages.

Elles ont préfiguré l'émergence des quartiers et sont anciennes. Ainsi, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le Plan terrier signale-t-il Funtanone « qui desservait les quartiers de Caïtucoli et Pesta Sali » et Fontaniccia « qui desservait Muricciu ».

En présentant le projet et en rendant hommage au travail de son prédécesseur, Michel Peretti, le maire, a noté l'importance de la sauvegarde de ce patrimoine et l'enjeu de la transmission pour les générations futures.

« Le projet débutera avec les fontaines de Funtanone et Basa.

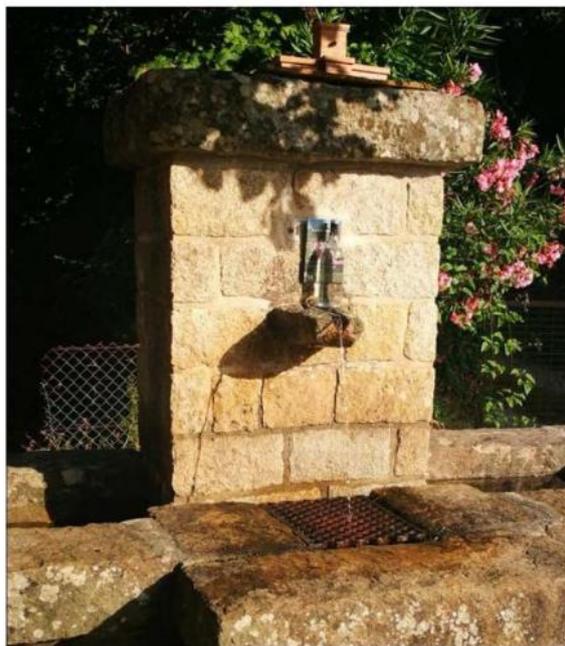
**Le projet a été présenté à Basa. Il tend à remettre en état les fontaines mais aussi à restaurer les places et placettes dans lesquelles elles s'inscrivent.** DOCS CM

*L'enjeu est de les remettre en état mais aussi de restaurer les places et placettes dans lesquelles elles s'inscrivent », précise la Fondation du patrimoine, qui ajoute : « Les autres fontaines feront ensuite l'objet des mêmes attentions pour s'inscrire dans un projet plus large, celui des chemins des fontaines ».*

Ces travaux de réhabilitation commenceront au début de l'automne pour un montant estimé à près de 141 000 euros hors taxe.

Ils feront l'objet d'un financement participatif avec le concours de la Fondation du patrimoine, en complément des autres versements : commune (20 %), Etat (10 %) et office de l'Environnement de la Corse (70 %)

EMMANUEL PERSYN



La fontaine de Basa.